Commune de CHAUDENEY - sur - MOSELLE

Communiqué du 09 MARS 2021

-FERMETURE DE LA MAIRIE-

Du LUNDI 29 MARS au VENDREDI 02 AVRIL 2021 (INCLUS)

Réouverture le : MARDI 06 AVRIL 2021

En cas d'urgence, s'adresser à M. Le Maire ou à ses Adjoints.

DÉJECTIONS CANINES :.... Encore!

Si la plupart des propriétaires ont pris l'habitude de ramasser les déjections de leur chien, il reste malheureusement quelques réfractaires qui, à eux seuls ternissent l'image de notre village et pourrissent la vie des passants.

Photo prise le 28 février rue des Bracottes







Photo prise le 5 mars Rue des Bracottes!



CURAGE DES AVALOIRS DE LA COMMUNE

Nous vous informons que l'entreprise MALEZIEUX procédera au curage de tous les avaloirs de la commune. Nous vous demandons de ne pas stationner sur les bouches d'égout et grilles d'avaloirs, le :

- JEUDI 18 MARS 2021 et VENDREDI 19 MARS 2021

Cette opération permet un bon écoulement des eaux pluviales ce qui évite les inondations chez les particuliers.

RAPPELS

Concernant les NUISANCES SONORES

Le « Bien vivre ensemble » nécessite que chacun respecte quelques règles simples.

Tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :

- En semaine : de 8h00 à 20h00
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et uniquement de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h00 à 12h00

Concernant les FEUX

Je vous rappelle que les feux sont <u>interdits à moins de 100 mètres</u> des habitations afin d'éviter d'incommoder le voisinage.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Le Maire E. PAYEUR

